

Compte rendu de la séance du 12 avril 2021

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT.

Procuration : Ludovic INSALACO donne procuration à Alain ARGILIER

Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 février 2021.

Approuvé à l'unanimité.

2) Compte rendu des diverses réunions

- SICTOM
- Bibliothèque
- Voirie : projet d'aménagement du hameau de Salgas et de la traversée de Vébron. Etude confiée au CAUE et au PNC
- Lozère ingénierie : Voirie 2021
- Entraînement du GRIMP au Presbytère et sur la place
- Ecole : travaux 2ème tranche contre le radon
- SIVU de la Can de l'Hospitalet
- Conseil d'Ecole : remerciement de Mme BOINEAU pour les travaux effectués par la mairie
- Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

3) Vote du Compte administratif 2020

FONCTIONNEMENT

Excédent de 61 537.61 €

INVESTISSEMENT

Déficit de 33 061.66 €

M. le Maire quitte la salle pendant le vote comme l'exige la loi : 9 voix POUR

4) Compte de Gestion 2020

Monsieur le Maire présente le compte de gestion de Mme la trésorière.

Vote 11 voix POUR.

5) Mise à disposition du personnel technique communal à la Communauté de Communes au service Eau et Assainissement

Monsieur le Maire présente l'avenant à la convention signée en 2020 avec une modification du taux de mise à disposition, il passe de 25 % en 2020 à 20% pour 2021. Une régularisation a été faite en fonction des heures réelles effectuées en 2020.

Vote 11 voix POUR

6) Transfert des résultats du budget annexe de l'eau et de l'assainissement de la commune de 2019

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte Administratif 2019 de la commune du budget annexe de l'eau :

Fonctionnement : + 15 513,92 €

Investissement : + 9 760,88 €

Lors de la réunion de travail du 11 mars, la Communauté de Communes et les communes

membres ont décidé :

- de transférer 9 760,88 € à la Communauté de Communes (part de l'investissement)
- de conserver 15 513,92 € (part de fonctionnement)

Vote 11 voix POUR

7) Remboursement des frais de fonctionnement pour le service Eau Assainissement à la commune

La communauté de communes propose une convention de remboursement des frais de fonctionnement liés à l'exercice des missions relatives à l'eau et à l'assainissement par les agents communaux mis à disposition à la communauté de communes, à hauteur de 20% du montant des charges du personnel mis à disposition.

Vote 11 voix POUR

8) Vote des taxes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le taux des taxes.

A compter du 1er janvier 2021, la taxe d'habitation des résidences principales est supprimée.

Cette perte est compensée par le versement du taux foncier départemental.

- Taxe Foncière Bâtie : **33.92 %**
- Taxe Foncière Non Bâtie : **148.37 %**

Vote 11 voix POUR

9) Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de voter les subventions ci-dessous aux associations :

- | | |
|--|---------|
| - Association "l'Ecran Cévenol" | 3 920 € |
| - Foyer Rural de Vébron | 1 300 € |
| - APE Ecole de Vébron | 1 600 € |
| - La Redingote | 200 € |
| - Arc en Ciel- Hopital Florac | 100 € |
| - Foyer socio-éducatif (collège Florac) | 100 € |
| - Jeunes Agriculteurs Lozère (Fête de la Terre 2021) | 300 € |

Vote 11 voix POUR

10) Vote du budget primitif 2021

Présentation graphique des emprunts de la commune

Fonctionnement : 429 942.07 €

Investissement : 165 228.53 €

Projets prévus d'investissement :

- Voirie 2021 : Route de Cros Garnon
- Eclairage public
- Ecole : seconde tranche de travaux contre le radon
- Remplacement des vélux aux appartements de Salgas
- achat de matériels techniques et de panneaux routiers
- Achat de vélos à assistance électrique

Vote 11 voix POUR

11) Questions diverses

Mélody QUET demande la mise en place d'un cache conteneur à Gally

Terrain multisport : voir comment rehausser le filet du dessus

Séance levée à 19h30

Vu le Maire